

De : presidence@unapl.fr
À : [<presidence@unapl.fr>](mailto:presidence@unapl.fr)
Cci : [<contact@unge.net>](mailto:contact@unge.net)
Objet : Renouvellement du Bureau de l'UNAPL
Date : jeu., 18 févr. 2016 13:41:02 +0100

[Voir la version en ligne](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement du Bureau de l'UNAPL

Le 18 janvier 2016

L'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL), confédération intersyndicale interprofessionnelle et patronale représentative des professions libérales, qui fédère 67 organisations, s'est réunie jeudi 18 février 2016 en Assemblée générale et a procédé, conformément à ses statuts, à l'élection d'un nouveau bureau national pour 3 ans.
Seul candidat, Michel CHASSANG, médecin, a été réélu à la présidence. Il est par ailleurs Secrétaire du Bureau du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) et y préside le Groupe des professions libérales.

A l'occasion de ce renouvellement, le Bureau national de l'UNAPL est davantage féminisé et rajeuni.

Le nouveau Bureau de l'UNAPL

Le Comité exécutif

Président : Michel CHASSANG (CSMF)
Vice-Présidents délégués aux familles :

- Santé : Philippe GAERTNER (FSPF)
- Droit : Yannick SALA (FNUJA)
- Techniques et cadre de vie : Michel PICON (AGEA)

Vice-Président délégué aux régions : Jean-François DEMIAUTTE (UNAPL Picardie)
Secrétaire Générale : Estelle MOLITOR (UNHJ)
Secrétaire Général-Adjoint : Joseph ZORGNIOTTI (ECF)
Trésorier Général : Alain BERGEAU (FFMKR)

Trésorière Générale-Adjointe : Marie-Françoise MANIERE (UNSA)
Les Présidents des commissions :

- **Affaires économiques et fiscales** : Denis RAYNAL (ACE)
- **Affaires Européennes** : François BLANCHECOTTE (SDB)
- **Affaires Sociales** : Marie-Françoise GONDARD-ARGENTI (CNSD)
- **Formation** : Stéphane FANTUZ (CNCEF)
- **Numérique** : Serge GARRIGOU (UNGE)
- **Retraite et prévoyance** : Yves DECALF (CSMF)

Les autres Membres du Bureau :

- Pascal ASSELIN (UNTEC)
- André-Paul BAHUON, (IFEC/CCEF)
- Marc BORNERAND (UJCD)
- Marie-Ange BOULESTEIX, (UNAPL Midi-Pyrénées)
- Patrick BUISSON (SNVEL)
- Serge COIMBRA (FNO)
- Maryse GUILLAUME (FNI)
- Eric HENRY (SML)
- Eric OZOUX (UNAPL Aquitaine)
- Anne-Marie ROBERT (SFT)
- Jean-François SABIA (CINOV)
- Thierry SOULIÉ (CNSD)

Trois axes guideront l'action de la nouvelle mandature jusqu'en 2019

- **Défendre et promouvoir les professions libérales et leur modèle entrepreneurial** : il est indispensable d'orienter, d'anticiper et d'accompagner les mutations qui s'accélèrent. La réglementation est un atout à préserver en tant que repère de confiance et de sécurisation au bénéfice des consommateurs, elle est plus que jamais nécessaire avec la révolution numérique. Que ce soit auprès des acteurs politiques nationaux ou de la Commission européenne, l'UNAPL va continuer de proposer, de convaincre et d'agir.
- **Anticiper et réussir les grands rendez-vous de la représentativité patronale et des élections présidentielles** : l'UNAPL a pour objectif de rejoindre le camp des organisations nationales interprofessionnelles, afin d'être dans la même division que le Medef, la CGPME, et l'UPA et imposer une meilleure prise en compte des entreprises libérales dans le dialogue social. Une plateforme de revendications sera construite dans le but que les attentes et les propositions des professionnels libéraux soient prises en compte dans les programmes des différents candidats aux élections présidentielles de 2017.
- **Fortifier l'UNAPL** : il s'agit, notamment de développer l'important réseau de ses représentants dans les diverses structures (CESER, CAF, URSSAF, CPAM, CREFOP, CPR...) ainsi que des UNAPL régionales et départementales, de renforcer le travail des différentes commissions qui

font de l'UNAPL une force de proposition incontournable, et de mettre en œuvre une politique de services et de soutien en direction des organisations membres.

A propos de l'UNAPL

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est une organisation patronale représentative créée en 1977. Elle fédère 67 organisations syndicales des professions de la Santé, du Droit, du Cadre de vie et technique et est présente dans les régions via les UNAPL régionales, départementales et les Maisons des professions libérales. Les professions libérales représentent 27,8% des entreprises françaises et emploient près de 2 millions de personnes dont un million de salariés. En savoir plus : www.unapl.fr

Renouvellement du Bureau de l'UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales
46 boulevard de La Tour Maubourg
75007 PARIS
www.unapl.fr
Twitter : @unapl_officiel

